

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2023

Absent : Francis GAGNANT (excusé)

Ouverture de séance à 20h30

Bruno TESTU a été désigné secrétaire de séance

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du dernier CM
- CDG Accompagnement numérique
- CDG convention SPET
- CDG référent déontologue de l' élu local
- Délibération prix de cantine « Hors Commune »
- Agent Recenseur
- Panier repas des aînés
- Participation 5 euros par élève pour Noël
- Point travaux
- Questions Diverses

Madame le Maire propose de rajouter 2 délibérations à l'ordre du jour (motion FNACA et assurance groupe CDG)

1er point : Approbation du PV précédent.

Le PV est approuvé à l'unanimité

2ème point : Accompagnement numérique par le CDG

La prestation se décompose en 2 parties :

1 : Forfait métier pour 1110,80€

2 : Forfait technologique 1121,20€

total de la prestation 2232€

Le CM accepte à l'unanimité

3ème point : SPET (Service Public Emploi Temporaire) Le SPET propose une modulation de la charge d'un agent en fonction du métier. Cette modulation s'étendrait de 7% à 15% au lieu d'une ligne fixe de 10% aujourd'hui.

Le CM approuve à l'unanimité.

4ème point : Mise à disposition d'un déontologue de l' élu local à titre gratuit par le CDG

5ème point : Tarif cantine pour les enfants hors communes du RPI

Annulation de la délibération précédente qui instaurait un tarif de 5€ pour les enfants extérieurs aux communes du RPI

Le CM accepte à la majorité (7 pour, 2 abstentions)

6ème point : Recensement de la population

Il convient de recruter un agent recenseur pour effectuer cette tâche. Monsieur Alain MARTY est proposé et accepte. La rémunération n'est pas encore connue avec précision. Un quota d'heure de 17h30 à l'indice 361 est prévu. Dans le même temps, Madame Patricia CAVALIE (secrétaire de Mairie) est nommée coordinatrice et sera gratifiée d'un supplément d'heure.

Le CM accepte à l'unanimité

7ème point : Paniers cadeaux aux aînés

Le Conseil municipal reconduit l'offre aux aînés pour un panier aux environs de 30€ pour une personne seule bénéficiaire et 40€ pour un couple.

8ème point : Subvention lecture

Le CM reconduit la participation de 5€ par enfant de l'école de Castella pour l'achat d'un livre et se fera sous forme de subvention à la caisse des écoles

10ème point : motion proposée par la FNACA

Après lecture de la motion par Madame le Maire, le CM vote et le résultat donne 1 voix pour et 8 abstentions

11ème point : Assurance groupe du CDG

Le CDG propose de mettre en concurrence les compagnies d'assurance pour le personnel, et demande l'adhésion des communes. Le CM municipal accepte de participer à cette étude sachant qu'il n'y a pas d'obligation d'accepter le résultat s'il n'est pas favorable.

12ème point : Point Travaux.

Les travaux de la salle des fêtes devraient débuter après le 18 novembre, et l'étude du projet « city stade » suit son cours.

Divers : La distribution des sacs jaunes se fera début janvier 2024

Clôture de séance à 23h30

Madame le Maire,
Corine BARTHEROTTE

Le secrétaire de séance
Bruno TESTU